Semi-permeable hydrophilic polyvinylidene fluoride membranes suited for drying

Patent number:

EP0250337

Publication date:

1987-12-23

Inventor:

FABRE ALBERT

Applicant:

RHONE POULENC RECH (FR)

Classification:

- international:

(IPC1-7): B01D71/34; C08L27/16

- european:

B01D71/34; C08L27/16 EP19870420142 19870522

Application number:

Priority number(s):

FR19860009158 19860620

Also published as:

US4810384 (A1)

FR2600265 (A1)

EP0250337 (B1)

Cited documents:

EP0054354 EP0037836

FR2147269 EP0040670

EP0012557

more >>

Report a data error here

Abstract not available for EP0250337

Abstract of corresponding document: US4810384

Hydrophilic semipermeable membranes which retain their capacity for filtration, even after drying, and which are well adapted for either ultrafiltration or microfiltration, are comprised of at least 70% by weight of polyvinylidene fluoride (PVFD) and up to 30% by weight of a hydrophilic polymer compatible therewith, e.g., a cellulose acetate or sulfonated polysulfone.

Data supplied from the esp@cenet database - Worldwide

Numéro de publication:

0 250 337 **A1**

@

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(a) Numbro de dépôt: 87420142.9

(3) Int. Ca.⁴: B 01 D 13/04 C 08 L 27/16

@ Date de dépôt: 22.05.87

Priorité: 20.08.86 FR 6809158

Date de publication de la demande:
23.12.87 Bulletin 87/52

Etats contractants désignés:
 AT BE CH DE ES GB GR IT LI LU NL SE

Demandeur: RHONE-POULENC RECHERCHES 25 Qual Paul Doumer F-92408 Courbevole Cedex (FR)

@ Inventeur: Fabre, Albert 37 Auguste Renoir F-69200 Venissieux (FR)

(7) Mandataire: Vogt, Bernard et al RHONE-POULENC INTERSERVICES Service Brevets Chimie Centre de Recherches de Saint-Fons B.P. 62 F-69192 Saint-Fons Cédex (FR)

Membranes semi-perméables séchables et hydrophiles à base de polyliuorure de vinyildène.

 Membranes semi-perméables hydrophiles et séchables en conservant teurs propriétées, à base de polyfluorure de vinyflidène (PVDF), contenant en polds, plus de 70 % de PVDF vargueste (PADF), contenent en poucs, pas de PADF et moins de 30 % d'un polymère hydrophile. Le polymère hydrophile peut être notamment un polyacétate de celluiose ou une polyaryléthersuitone suitonée. Procédé d'obtention des dites membranes.

Burideschuckeral Berlin

Description

MEMBRANES SEMI-PERMEABLES SECHABLES ET HYDROPHILES A BASE DE POLYFLUORURE DE VINYLIDENE

La présente invention concerne des membranes semi-perméables hydrophiles et séchables (sans perdre leurs propriétés), à base principalement de polyfluorure de Vinylidène (PVDF).

Il est Intéressant notamment dans le domaine de l'utrafilitation et/ou de la microfilitation d'utiliser des membranes à base de PVDF, car de telles membranes présentent de bonnes propriétés mécaniques, une bonne résistance aux produits chimiques, notamment aux solvants organiques usuels, et peuvent être alsément stérilisées à la température (125°C). Or il s'avère que les membranes en PVDF ne sont pas hydrophiles et que cela est génant notamment dans leur utilisation pour des opérations d'ultra-filitation et/ou de microfilitation lorsqu'on utilise des solutions aqueuses.

Lorsque des membranes sami-perméables en PVDF ont été séchées, il est nécessaire pour leur donner des propriétés hydrophiles par exemple, de les traiter par une solution aqueuse à 80 % d'alcool, pendant quelques minutes, mais cette façon de faire n'est pas très commode dans des appareils industriels munis de telles membranes.

Une autre façon de rendre hydrophile une membrane perméable en PVDF consiste par exemple à la traiter par une base puls à faire réagir ensuite de la polyéthylènimine, comme cela est décrit dans la demande japonaise JP 53 110680. Mais II s'agit la d'une méthode chimique compliquée.

Un but de la présente invention est donc l'obtention de membranes semi-perméables en PVDF qui ne présentent pas les inconvénients des membranes en PVDF de l'art antérieur.

Un autre but de la présente invention est l'obtention de membranes semi-perméables en PVDF, qui tout en conservant les avantages présentés par ce matériau, peuvent être de plus hydrophiles et conserver cette propriété même après avoir été séchées.

Un autre but de la présente invention est l'obtention de membranes semi-perméables en PVDF, hydrophiles et séchables, isotropes ou anisotropes, sous forme de membranes planes ou de fibres creuses, et dont la gamme des zones de coupure peut être très large.

Un autre but de la présente invention est l'obtention de membranes semi-perméables, qui présentent tous les avantages décrits dans le paragraphe ci-dessus et qui de plus peuvent être préparées de façon très simple, sans faire intervenir de traitements de surface d'une membrane de PVDF déjà préparée ou sans imposer d'utiliser un copolymère de PVDF ayant des groupements hydrophiles amenés par le monomère autre que celui du PVDF.

Il a donc été trouvé et c'est ce qui fait l'objet de la présente invention des membranes semi-perméables hydrophiles et séchables en conservant leurs propriétés à base de polyfluorure de viniyidène, caractérisée en ce que qu'elles contiennent, en polds, plus de 70 % PVDF et moins de 30 % d'un polymère hydrophile.

Un autre objet de la présente invention est un procédé simple de préparation de membranes semi-perméables hydrophiles et séchables en conservant leurs propriétés, caracterisé en ce que les dites membranes sont obtenues à partir d'une solution homogène de PVDF et du polymère hydrophile.

Les membranes semi-perméables selon la présente invention peuvent être sous forme de fibres creuses, c'est à dire de petits tubes dont le diamètre externe est généralement intérieur à 1500 microns et dont le diamètre interne est généralement intérieur à 1500 microns. De préférence le diamètre externe est inférieur à 1000 microns et le diamètre interne est supérieur à 150 microns. Ces fibres creuses peuvent être isotropes, c'est à dire que leurs pores sont répartis de façon uniforme dans leur épaisseur, ou peuvent être anisotropes, c'est à dire que de telles fibres ont au moins une couche active de séparation supportée par une couche poreuse dont le diamètre des pores est plus important. Cette couche active, appelée aussi peau, peut être sur la paroi externe et/ou interne des dites fibres. La distance entre les parois externe et interne des fibres creuses, appelée aussi épaisseur de paroi, est généralement comprise entre 50 et 450 microns, de préférence entre 100 et 300 microns.

En ce qui conceme plus particulièrement le diamètre des pores de ces fibres il oscille généralement entre 30 Å et 10 000 Å (Angströms). Lorsqu'il s'agit de fibres creuses utilisées en microfiliration, elle sont généralement Isotropes et le diamètre des pores est compris entre 100 et 10 000 Å. Lorsqu'il s'agit de fibres creuses utilisées en uitrafiltration, elles sont evantageusement anisotropes ou asymétriques, c'est à dire à peau, cette demière ayant des pores généralement compris entre 30 et 300Å, tandis que la couche poreuse sous-jacemte a des pores de diamètre plus Importants. L'épaisseur de cette peau varie généralement entre 0,05 et 10 microns. Les fibres creuses selon la présente invention, lorsqu'elles sont utilisées en uitrafiltration, ont une grande gamme de seuils (zones) de coupure. Par seuil (ou zone) de coupure d'une membrane on désigne le poids moléculaire limite approximatif de protéines à partir duquet les dites protéines sont retenues par la membrane à raison de plus 90 % en polds; la détermination de ce poids moléculaire limite se fait de prétérence à l'aide de protéines.

Les membranes semi-perméables seion la présente invention peuvent être également sous forme de membranes planes, c'est à dire de pellicules ou teuilles. Ces membranes peuvent être Isotropes ou anisotropes, (c'est à dire peau) et les dimensions de leur épalsseur ou de leurs pores correspondent à celles des fibres creuses ci-avant. Eventuellement ces membranes planes peuvent être renforcées mécaniquement par un tissu ou un non-tissé, appeté "trame" par les gens du métier, ce tissu pouvant être par exemple un tissu

monofilament en polyester par exemple en polytéréphatalate d'éthylène-glycol, en polyamide, par exemple 6-6, en polypropylène ayant un grammage compris entre 40 et 150g/m² (gramme par mêtre carré).

Les membranes selon la présente invention comprennent au moins 70% en poids, et de préférence plus de 85 % en poids de polyfluorure de vinylidène (PVDF). Ce produit est largement commercialisé notamment par la société PENNWALT (sous la marque Kynar), par la société SOLVAY (sous la marque SOLEF) ou par la société ATOCHEM (sous la marque FORAFLON).

Les polymères hydrophiles permettant d'obtenir des membranes semi-perméables contenant plus de 70 % en poids de PVDF, tout en étant séchables et en conservant leurs propriétés hydrophiles et de séparation sont choisis parmi :

- les polyacétates de cellulose, notamment le diacétate.
- les polysulfones suffonées, notamment les polyaryféthersulfones suffonées telles que celles décrites dans le brevet américain 3,709,841.
- les copolymères d'acrylonitrile et de monomères contenant des groupements suifoniques, tels que par exemple les copolymères d'acrylonitrile et de méthallyle suifonate de sodium avec éventuellement du méthacrylate de méthyle.....

Les membranes selon la présente invention n'ont pas bescin d'être étirées après leur obtention et sont préparées par simple dissolution du PVDF et du polymère hydrophile dans un solvant ou un métange de solvants pour obtenir une solution homogène, c'est à dire une solution qui reste limpide au repos (sans agitation) et à température ambiante, sans que l'on constate (à l'oeil nu) dans le temps (par exemple 24 heures) l'apparition de louche, d'opalescence ou la formation de couches distinctes.

Les solvants utilisés sont choisis avantageusement parmi les solvant potaires comme par exemple le diméthylformamide, le diméthylacétamide, la N-méthylpyrrollidone, le diméthylsulfoxyde ou leurs métanges.

25

50

55

Pour préparer les membranes selon la présente invention on opère de la façon suivante. On commence par préparer une solution homogène dans un solvant polaire, du PVDF et du polymère hydrophille, le PVDF représentant au moins 70 % en poids du poids total de polymère. Pour cela on introduit progressivement dans le solvant polaire à temperature ambiante et sous agitation, le polymère hydrophille et le PVDF. On porte ensuite la température du milleu entre 65° C et 100° C et on agite à cette température entre 2 heures et 6 heures. Avantageusement la solution obtenue après refroidissement à température ambiante peut être filtrée, par exemple sur DIATROSE WRJ commercialisée par la société La Rochette CENPA, puis la solution homogène obtenue peut être conservée à température ambiante entre 1 et 48 heures. Il peut être evantageux dans certains cas, avant d'introduire les polymères dans le solvant polaire, d'ajouter de faibles quantités d'eau, par exemple des quantités d'eau inférieure à 2 %, de préférence inférieure à 1 % par rapport au poids de solvant polaire. On peut également ajouter, au mélange du solvant polaire et d'eau, de faibles quantités de chlorure de lithium, généralement inférieure à 2 % rapport au poids du solvant polaire, que l'on dissout parfaitement dans ce dernier avant l'introduction des polymères. Lorsque de l'eau a été ajoutée il est prétérable par la suite de ne pas dépasser 100°C pendant le temps d'agitation des polymères.

La solution homogène des polymères est alors passée en continu au travers d'une fillère de forme annulaire pour obtenir des fibres creuses, ou en forme de tente pour obtenir des membranes planes.

Pour obtenir plus particulièrement des membranes planes, à la sortie de la fillère la solution homogène des polymères est coulée sur une trame qui avance en même temps que et sur uné bande métallique sans fin, c'est à dire une bande tournant autour de deux rouleaux espacés l'un de l'autre. La solution déposée sur la trame est alors immergée dans un bain, contenant essentiellement de l'eau, à une température comprise entre 1 et 35°C. Avantageusament la membrane obtenue subit ensuite un traitement thermique en milleu aqueux à une température comprise entre 65 et 95°C.

Les exemples sulvants filustrent les membranes selon la présente invention ainsi que les modes d'obtention de ces membranes.

EXEMPLE 1: montrant qu'une membrane en PVDF, ne contenant pas de polymère hydrophile, perd ses propriétés de filtration après evoir été sèchée.

On charge dans un réacteur agité et thermostaté:

- 2 475 g de diméthylformamide
- 15 q d'eau distillée et
- 30 g da chlorure de lithium.

On agite 15 mn (minutes) à 23°C pour dissoudre le chlorure de lithium.

On ajoute alors en pluie et sous agitation :

- 480 g de polyfluorure de vinyildène (commercialisé par la société ATOCHEM sous la marque FORAFLON 1000HD).

On élève elors en 75 mn la température à 95°C et on la maintient pendant 5 heures. La solution obtenue est filtrée sur diatrose WRJ puis stockée dans un réservoir à 25°C pendant 8 heures.

Cette solution est coulée en continu, par l'intermédiaire d'une filière alimentée par une pompe doseuse, sur une trame constituée par un tissu polyester monobrin d'épaisseur 85 microns et d'ouverture de maille 75 microns qui se déplace sur une bande d'acter et en même temps que cette dernière à la vitesse de 1m/mn (1 mêtre par minute). Après un passage en atmosphère contrôlée (degrè hydromètrique 35 %, température 23°C) le film de solution de polyfluorure de vinyildène est coagulé 12 mm dans de l'eau à 19°C, puis traité dans de l'eau à 80°C pendant 5mn.

On obtient une membrane de structure poreuse asymétrique dont on conserve une partie immergée dans l'eau distillée et dont on sèche l'autre partie 24 heures à 50°C en étuve ventilée.

On mesure sur ces deux échantillons le débit à l'eau distillée et le taux de rejet à l'albumine bovine. On opère avec une cellule AMICON modèle 52. Pour le taux de rejet à l'albumine (poids moléculaire 67 000 daitons). On utillse une solution aqueuse à 2g/l tamponnée à pH 7,4.

L'échantillon de membrane sèchée présente un caractère nettement hydrophobe et il faut atteindre une pression de 1 bar pour obtenir un débit à l'eau très faible, moins de 1 litre/hm². 1 bar (litres par heure, par m², sous 1 bar de pression différentielle), ce qui rend cette membrane inutilisable en ultrafiltration.

Par contre la membrane conservée humide conduit à des propriétés très différentes. Le débit à l'eau mesuré une pression différentielle de 1 bar est de 200 litres/hm² et le taux de rejet à l'albumine bovine de 80 %. Le taux de rejet à la gamma-globuline (PM 157 000 daitons) est de 100%.

EXEMPLE 2 : (Membrane selon l'Invention)

On met en solution:

- 480 g de polyfluorure de vinylidène (commercialisé par la société ATOCHEM sous la marque FORAFLON 1000HD) et
- 60g de polyacétate de cellulose dont l'indice d'acétyle est de 55 % et dont la viscosité à 23°C en solution à 12% P/P dans l'acétone est de 297 centipascals par seconde, dans le mélange sulvant :
- chiorue de lithium : 30 g
- eau dîstillée : 15 g

25

65

- diméthylformamide : 2 415 g

Pour cela on charge dans un réacteur thermostaté le diméthylformamide, l'eau déminéralisée et le chicrure de lithium. On agite à 23°C pendant 15 mn pour assurer la dissolution du chicrure de lithium. On charge ensuite sous agitation le polyacétate de cellulose puis le polyfluorure de vinyildène en 10mm et on élève la température du milleu de 23°C à 95°C en 75 mn. On maintient la température à 95°C et une agitation (3001/mn) pendant 5 heures. La solution obtenue est alors filtrée sur diatrose WRJ, chargée dans un réservoir dans lequel on la laisse reposer pendant 8 heures pour assurer son dégazage et sa stabilisation à 25°C.

Cette solution est ensuite coulée en continu, par l'intermédiaire d'une filière alimentée par une pompe doseuse, sur une trame constiluée d'un fil monobrin en polyamide 8/6 d'épaisseur 120 microns et de vide de maille de 71 microns. Cette trame est supportée per une bande d'acler sans fin (tournant autour de 2 rouleaux à une certaine distance l'un de l'autre) qui se déplace à la même vitesse que cette bande, à 1 m/mn. Après un passage en atmosphère conditionné (23° C, degré hygrométrique 35 %) de 45 secondes le film polymérique est coagulé dans l'eau à 20° C pendant 12 mn puis traité thermiquement dans l'eau à 80° C pendant 5 mn. On obtient une membrane qui présente une structure poreuse antsotrope caractérique des membranes d'ultrafiltration obtanues sulvant le procédé dit d'inversion de phase.

On conserve un échantillon de cette membrane humide dans l'eau distillée, tandis qu'un second échantillon est mis à sécher 48 h, à 50°C en étuve ventillée.

Sur ces deux échantillons on mesure le débit à l'eau distillée et le taux de rejet pour l'albumine bovine (poids molécutaire 67 000 daitons), ainsi que pour les gamma globulines (PM 156 000 daitons).

On opère sur une cellule AMICON modèle 52 à la pression relative de 20 grammes et pour une concentration en protéines de 2g/l à pH 7.4.

On obtient des résultats sensiblement identiques sur l'échantillon conservé humide et sur l'échantillon séché, soit :

45	1	EPAISSEUR	DEBIT A 1'EAU	TAUX DI	e rejet
	TYPE DE MEMBRANE	(Tolaie)	1/h.m ² .1 bar	Albumine bovine	gauma globulines
50			-		
	Conservée	 	1 2 600	1 200	1 010
55	Humide	107	3 600	30%	; 87 <i>8</i>
<i>6</i> 0	Sècnée	165	. . 3 500	30%	· 918
	L	1 103	3 300	30%	

Les taux de rejets sont calculés sulvant la formule :

Conc	Concentration retentat - concentration ultrafiltrat				
 .	Con	centration rete	ntat	X 100	
réutilisable sans	traltement préalable a	près avoir étá séchée. (On remarque égale:	e membrane et qu'elle est ment que les débits d'eau nbrane selon l'exemple 1.	10
On prépare de polyfluorure de polyacétate de	e vinyildène : 12,6% s cellulose : 1,4% soit lum : 1 % soit 30 g	dans l'exemple 2 une s oit 378 g	colution da compos	sition :	15
- diméthylformar Toujours de m est armée par un Comme précé	nide: 84,5 soit 2 535 ême manière que dans tissu polyester monob demment en mesure	l'exemple 2 on prépare rin d'épaisseur 85 micros sur un échantillon de	ns et d'ouverture de membrane humide	euse asymétrique mais qui maille 75 microns. et sur un échantilion de use à 2 g/i et tamponnée à	20
Ph 7,4 d'albumin des résultats ide	e bovine et sur une sot	ution 2g/i de gamma glo	r une solution aque builnes. On obtient	use a 2 g/1 et tamponnée à pour les deux echantillons	25
	EPAISSEUR	DEBIT A 1'EAU	TAUX DE	REJET	•
TYPE DE	(Tolale)	1/n.m ² .1 bar	Albumine	qamma globulines	30
MEMBRANE	microns		bovine	j	
Conservée numide ou Séchée	 187	 8 220	11,5%	80,3%	35
EXEMPLE 4 ; m On met en sc vinylidène (FOR/ le brevet françals ithium, 5 g d'ea On emplols ci l'exemple 3. Dan d'épaisseur 120	ts pour un seuil de ci sembrene selon l'inven ilution de la même ma AFLON 1000 HD) et 20 s no 2 040 959 de la Soo su distillée et 805g de et solution à la prép is le cas présent on a microns, et d'ouvertur	cupure qui se situe ici : stico. sti	mples précédents mée (obtenue suiva), dans le milleu cor s suivant le procéd rane un tissu monc	qui présentent des débits 0 000 dations. 160 g de polyfluorure de ant l'exemple 1 décrit dans istitué de 10 g chlorure de é décrit précédemment à abrin à base de polyamide ervée à l'état humide. On	. 45 50

Ø

65

	1/h.m ² .1 bar	TAUX DE REJET Albumine bovine
Conservée Rumide		328
Séchée	2 380	 32%

Revendications

5

10

15

20

30

35

40

45

50

1°) Membranes semi-perméables hydrophiles et séchables en conservant leurs propriétés, à base de polyfluorure de vinyilidàne (PVDF), caractérisées en ce qu'elles contiennent, en poids, plus de 70 % de PVDF et moins de 30% d'un polymère hydrophile.

2°) Membranes selon la revendication 1, caractérisées en ce qu'elles contiennent plus de 85 % de PVDF et moins de 15 % de polyacétate de cellulose.

3°) Membranes selon la revendication 1, caractérisées en ce qu'elles contiennent plus de 85 % da PVDF et moins de 15 % de polysuitone suifonée.

4°) Membranes selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisées en ce qu'elles sont obtenues à partir d'une solution homogène de PVDF et du polymère hydrophile, mise en forme, puis coaquiée.

5º) Membranes selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisées en ce qu'elles sont isotropes ou anisotropes, sous forme de membranes planes ou sous forme de fibres creuses.

6°) Membranes selon l'une queconque des revendications précédantes, caractérisées en ce qu'elles sont utilisées en ultrafiltration ou en microfiltration.

7°) Membranes selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisées en ce qu'elles sont stérilisables entre 115 et 125°C.

8°) Procédé d'obtention de membranes sami-perméables hydrophiles et séchables en conservant leurs propriétés, à base de polyfluorure de vinylidène (PVDF), caractérisé en ce qu'on prépare une solution homogène de PVDF et d'un polymère hydrophile dans un solvant polaire, le pourcentage en polds du PVDF par rapport au polymère hydrophile étant au moins de 70 %, en ce que l'on coule ladite solution homogène de manière à obtenir une membrane que l'on coagule dans un bain.

9°) Procédé selon la revendication 8, caractérisé an ce que l'on renforce les propriétés mécaniques de la membrane en coulant la solution homogène sur un tissu ou un non-tissé.

10°) Procédé selon l'une des revendication 1 à 9, caractérisé en ce que l'on coagule la membrane dans un bain d'eau à une température comprise entre 1 et 35°C, puis en ce que l'on fait subir à membrane un traitement thermique à une température comprise entre 65°C et 95°C.

55

60

65

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNI

Numéro de la demand

EP 87 42 0142

	DOCUMENTS CONSID			
atégorie		c indication, en cas de besoin, es pertinentes,	Revandication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Ct. 4)
x	EP-A-0 054 354 * Revendication 1, ligne 1 - pag page 5, lignes lignes 3-7; page page 9, lignes lignes 21-24; 21-30; exemples	s 1-6,15,19; page e 2, ligne 27 12-16; page 6 7, lignes 8-22 10,11; page 10 page 12, ligne	; ; ,	B 01 D 13/04 C 08 L 27/16
Y	,		10	:
x	lignes 8-20; pag page 41, lign	- (ASAHI K.K.K.K.) s 1,6; page 34 e 40, ligne 29 e 18; page 50 page 75, ligne	8	·
	13-21 -			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
A			3	B 01 D C 08 L
x	CORP.) * Revendication lignes 1-8; page	(ALLIED CHEMICAL as 1,9,10; page 1 4, ligne 16 13; exemples 1,2 8-39 *	<u>.</u>	
Y	EP-A-0 040 670 * Revendications	- (PENNWALT CORP.) : 1,2,8,9,13 *	10	
	ordered reposed de carbondo e 411 é	tabili pour fortes le remendie stiere		
u	présent repport de recherche a été é Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la reche	rche	Examinateur
	LA HAYE	31-08-1987		RNAERT P.G.R.J.
Y : pa 81 A : 81 O : di	CATEGORIE DES DOCUMEN iniculièrement pertinent à lui seu iniculièrement pertinent en com itre document de la même catégo rière-plan technologique vulgation non-àcrite soument intercetaire	il date d glnaison avec un D: cité du vie L: cité pr	nent de brevet ent le dépôt ou après ens la demande our d'eutres reisor	

EP 87 42 0142

	DOCUMENTS CONSID	ec indication, en cas de besoin,			
atégorle	des part	et mircaron, en cas de besoin. Jes pertinentes		vendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (int. Cl.4)
A .		• .	. 8	,5,6,	
A	EP-A-O 012 557 * Abrégé; revend page 2, ligne 18 *	ications 1.5.1	5: I	,4-9	
A	US-A-4 191 811 * Revendications umn 2, ligne 35 47 *	1,3,5,7,8; co	1-	,3	·
					DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. CI.4)
				ļ	
		•			
	•				
		·	_		
Le	présent rapport de recherche a été é				·
	LA HAYE	Dato d'achèvement de la re 31-08-1987	charcha	HOORN	Examinateur IAERT P.G.R.J.
eu A : an	CATEGORIE DES DOCUMEN influtiferement pertinent à lui seu tritutiferement pertinent en com- tire document de la même catégorière-plan technologique vulgation non-écrite	f : do da binaison avec un D : cit	eorie ou prir cument de l te de dépôt é dans la de é pour d'avi	prevet antër Ou après ce mande	se de l'Invention ieur, mais publié à la îte date

THIS PAGE BLANK (USPTO)